

WILLY RORDORF

LA « DIACONIE » DES MARTYRS SELON ORIGÈNE

Comme celui à qui le présent volume de *Mélanges* est dédié l'a fort bien souligné¹, le martyr a été d'une importance capitale non seulement dans la vie, mais aussi dans la pensée d'Origène. Si on réunissait tous les textes origéniens relatifs au martyr, on pourrait présenter, à l'aide de ce dossier, une « théologie du martyr » qui excellerait par sa richesse et par sa profondeur². Dans les pages qui suivent, je me propose d'étudier un seul aspect de cette théologie, à savoir l'idée que les martyrs accomplissent un service, une « diaconie »³ pour le bien des autres fidèles. Je prendrai comme point de départ quelques passages de l'*Exhortation au martyr* que je m'efforcerai d'élucider à l'aide de textes parallèles dans l'œuvre d'Origène; pour terminer, j'essaierai de déceler la provenance des différents éléments dont se compose l'idée de la « diaconie » des martyrs.

En 235, pendant la persécution sous Maximin le Thrace, Ambroise, diacre de Césarée, en Palestine, et Protocète, prêtre de la même Église, sont emprisonnés. Origène leur adresse un écrit dans lequel il les exhorte à persévérer, même s'ils doivent souffrir pour le nom du Christ⁴. Origène voit dans le martyr non seulement un acte d'obéissance, mais une faveur de Dieu qui permet au fidèle, par une sorte de raccourci, d'échapper aux tentations de ce monde et d'avoir accès aux secrets divins. A la lumière de *Matth.* 19, 27-29, le riche Ambroise, père de famille, recevra même une récompense infiniment plus grande qu'un « pauvre » martyr : il aura, au ciel, cent fois plus que ce qu'il a eu sur terre!

Or à partir du chapitre 28 de son écrit, Origène pose la question de savoir si le martyr n'a pas une valeur plus grande encore, puisque « précieuse devant le Seigneur est la mort de ses saints » (*Ps.* 115, 6 [116, 15]). Au chapitre 30, il donne la réponse suivante⁵ :

1. J. DANIELOU, *Origène*, 1948, 21 ss.

2. Une étude comparative d'Origène et de ses contemporains, Clément, Tertullien et Hippolyte, dans ce domaine, serait sans doute très intéressante. Elle révélerait beaucoup de points communs entre les quatre auteurs, mais elle montrerait en même temps qu'Origène dépasse les autres par la finesse de sa pensée et l'équilibre de sa position. (Cf. la bonne présentation par H. V. CAMPENHAUSEN, *Die Idee des Martyriums in der alten Kirche*, 1936.)

3. Le terme est employé par Origène lui-même : *Exh. mart.* 30 (cité *infra* p. 396).

4. Parmi les études de ce texte, signalons en premier lieu P. HARTMANN, *Origène et la théologie du martyr d'après le ΠΡΟΤΡΕΠΤΙΚΟΣ de 235* : *EThL* 34, 1958, 773-824, et le mémoire doctoral du même auteur : *La martyrologie*

d'Origène, présenté à la Faculté de théologie de l'Université de Louvain en juin 1957, que malheureusement je n'ai pu consulter, de même que la thèse dactylographiée de E. MOGAVERO, *La letteratura di esortazione al martirio* (Fac. des Lettres et de Philos. de l'Université de Turin), 1955-56; en outre : M. PELLEGRINO, *Cristo e il martire nel pensiero di Origene* : *Divinitas* 3, 1958, 43-76, et 4, 1959, 144-170; G. LOMIENTO, *I topoi nell'Exhortatio ad martyrium di Origene* : *Vetera Christianorum* 1, 1964, 91-112, et, du même, *πράγμα et λέξις nell'Exhortatio ad martyrium di Origene* : *Vetera Christianorum* 2, 1965, 25-66.

5. Je donne la traduction de G. BARDY, *Origène, De la prière. Exhortation au martyr*, 1932, 246 ss.) :

Souvenons-nous aussi des fautes que nous avons commises, et qu'il n'est pas possible d'obtenir, sans le baptême, la rémission des péchés, et encore que, selon les lois évangéliques, on ne peut pas être deux fois baptisé d'eau et d'esprit pour la rémission des péchés, mais que nous est accordé le baptême du martyr, car c'est ainsi qu'il est nommé, comme on le voit lorsqu'aux mots : « Pouvez-vous boire la coupe que je bois » (*Mc 10, 38*), sont ajoutés ceux-ci : « ou être baptisés du baptême dont je suis baptisé ? ». Ailleurs, il est encore dit : « Je dois être baptisé d'un baptême, et combien suis-je pressé jusqu'à ce qu'il soit accompli ? » (*Lc 12, 50*). Remarque encore que le baptême du martyr, reçu par le Sauveur, devint la purification pour le monde, et que, de même (reçu par les hommes), il apporte à beaucoup de purifiés la guérison. Comme ceux qui assistaient à l'autel selon la loi de Moïse semblaient procurer (*διακονεῖν*) aux Juifs la rémission des péchés par le sang des boucs et des taureaux, ainsi les âmes des croyants frappés pour le témoignage de Jésus n'assistent pas en vain à l'autel du ciel, mais elles procurent (*διακονοῦσι*) à ceux qui prient la rémission des péchés. En même temps, nous apprenons que, comme le grand prêtre Jésus-Christ s'est offert lui-même en sacrifice, ainsi les prêtres dont il est le chef s'offrent eux-mêmes en sacrifice : c'est pour cela qu'on les voit près de l'autel qui est leur propre demeure. Mais, parmi les prêtres, les uns, irréprochables, offraient d'irréprochables victimes et servaient Dieu; les autres, souillés des taches qu'a décrites Moïse dans le *Lévitique* (21, 17 ss.), étaient écartés de l'autel. Quel est donc le prêtre irréprochable, qui offre une victime irréprochable, sinon celui qui s'empare de la confession (du martyr) et accomplit tout nombre exigé par les comptes du martyr ?...

Origène commence par affirmer que le martyr est un « baptême du sang » qui efface les péchés commis après le baptême d'eau⁶; il rejoint, par là, une tradition courante de son temps qui a ses racines dans la théologie juive du martyr⁷. Mais il n'en reste pas là : il se demande si le « baptême du sang » n'a pas d'effet purificateur *pour d'autres hommes* que le martyr lui-même⁸. Deux raisons l'amènent à poser cette question : d'une part le parallélisme entre le « baptême » dont le Christ est baptisé et le « baptême du sang » du martyr, d'autre part l'affirmation de l'*Apocalypse de Jean* (6, 9) que les âmes des martyrs sont auprès de l'autel céleste. La typologie de l'*Épître aux Hébreux* (en particulier 9, 1 ss.) fournit à Origène la clef pour combiner les deux idées. Les sacrifices d'animaux avaient été ordonnés, dans l'Ancien Testament, pour purifier le peuple de ses péchés. Or, à la différence du grand prêtre juif, le « grand prêtre » Jésus s'est offert lui-même en sacrifice; son sacrifice a par conséquent beaucoup plus de valeur, d'autant plus que c'est un homme sans péché qui l'a offert. Le sacrifice sanglant des « prêtres » du Christ, c'est-à-dire des martyrs, n'aurait-il pas alors au moins la même valeur que celui des prêtres de l'Ancien Testament, lequel, sans être personnel, expiait pourtant les péchés du peuple? Les martyrs sont par définition des prêtres irréprochables puisqu'ils n'ont pas renié leur maître, ont humblement subi les outrages et se sont détachés du monde⁹.

Ces considérations nous autorisent, aux yeux d'Origène, à croire que les âmes des martyrs « procurent à ceux qui prient la rémission des péchés » (*διακονοῦσι τοῖς εὐχομένοις ἄφεσιν ἁμαρτημάτων*). Reste à savoir ce qu'il faut entendre par là.

Notre texte nous donne une première indication : les âmes des martyrs qui se tiennent auprès de l'autel céleste ont un service *permanent* qu'ils accomplissent en faveur

6. Textes parallèles : *Exh. mart.* 39; *Hom. Lev.* II, 4; *Hom. Num.* X, 2; *Hom. Jud.* VII, 2.

7. Cf. F.-J. DÖLGER, dans *AuC* II, 1930, 117-141; E. LOHSE, *Martyrer und Gottesknecht* (FRLANT, N.F. 46), 1955, 211-213.

8. Remarquons d'emblée que c'est toujours sous forme de question et avec une extrême prudence qu'Origène expose son opinion sur ce sujet.

9. Ce sont les trois conditions du martyr « parfait » qu'Origène expose dans *Exh. mart.* 11; les chapitres 32-39 reprennent et développent ces trois conditions. Il faut se rappeler que l'exhortation d'Origène a une pointe très personnelle puisque Ambroise et Protocète auxquels le maître alexandrin s'adresse sont tous deux membres du clergé!